

Réalisation du PLU de La Chapelle Rablais

Information du 19 octobre 2014

- **L'étude s'est déroulée de la façon suivante, en fonction des réunions de la commission :**
- le 12 septembre 2013 cadrage de l'étude, méthode de travail, bases du P.L.U et du PADD
- le 7 octobre 2013 examen des bases juridiques du règlement.
- le 21 octobre 2013 les secteurs à enjeux, réflexions sur les perspectives démographiques.
- le 28 octobre 2013 visite du village avec la commission d'urbanisme.
- le 4 novembre 2013 les sujets à traiter dans l'évaluation environnementale du P.L.U, les éléments saillants du diagnostic territorial (première partie du rapport).
- le 18 novembre 2013 réunion avec la Chambre d'Agriculture (réutilisation des fermes).
- le 2 décembre 2013 réflexions sur les orientations d'aménagement et de programmation.
- le 16 décembre 2013 corrections et validation du rapport de présentation (diagnostic).
- le 18 décembre 2013 réunion avec les exploitants agricoles (sur le devenir des fermes).
- le 13 janvier 2014 rédaction du projet d'aménagement et de développement durables.
- le 20 janvier 2014 rédaction du projet d'aménagement et de développement durables.
- le 27 janvier 2014 rédaction du projet d'aménagement et de développement durables.
- le 8 février 2014 première réunion publique.
- le 10 février 2014 les bases juridiques du règlement d'urbanisme.
- le 27 février 2014 débat en réunion de conseil municipal concernant le PADD.
- le 24 février 2014 articulation entre le P.L.U et l'aménagement des espaces forestiers comme des continuités écologiques (avec l'ONF et le Conseil Général).
- le 4 mars 2014 modification du règlement de la zone UA.
- le 10 mars 2014 réunion de présentation aux administrations.
- le 7 avril 2014 présentation du P.L.U aux nouveaux membres de la commission.
- le 28 avril 2014 point sur les fermes, modifications règlement et zonage.
- le 19 mai 2014 présentation du plan de zonage corrigé, reprise du règlement zone UA.
- le 9 juin 2014 fin de la correction du règlement de la zone UA.
- le 30 juin 2014 fin de la correction du règlement de la zone UA.
- le 16 juillet 2014 seconde visite du village avec la Commission : identification des dents creuses, des bâtiments remarquables, etc.

- le 8 septembre 2014 restitution visite du village, examen opération ruelle de la Tuchonnerie
- le 22 septembre 2014 articulation entre orientations d'aménagement et règlement (parcelle)
- le 6 octobre 2014 parcelles constructibles et réceptivité en logement du projet de P.L.U.

- **Les étapes qui restent à effectuer :**

- le 27 octobre 2014 discussion des orientations d'aménagement et de programmation.
- le 3 novembre 2014 présentation de l'avancement de l'étude aux administrations.
- le 15 novembre 2014 deuxième réunion publique.

Suite à cette seconde réunion publique, un délai d'un mois sera laissé aux habitants et personnes concernées pour déposer (par écrit) leurs observations en Mairie.

Suivront alors les dernières étapes de procédure :

- Bilan de la concertation préalable et arrêt du projet par délibération du conseil municipal.
- Recueil des avis des personnes publiques (3 mois après la transmission du projet de P.L.U).
- Enquête publique (3 mois en tout, entre la désignation du commissaire-enquêteur et la remise de ses conclusions).
- et enfin approbation par délibération du conseil municipal (échéance : juin ou septembre 2015).
